



C'est avec une grande fierté que je rédige ce premier rapport moral en tant que président de la Ligue Corse de Judo.

L'année 2016 aura été celle du changement et de la transition. Vous avez été une majorité à souhaiter changer d'équipe dirigeante. Notre équipe jeune et dynamique s'est mise à travailler d'arrache pied en ce début d'olympiade et ce malgré un contexte difficile :

**D'un point de vue administratif**, la mise à jour des statuts, la rédaction du procès verbal de l'assemblée générale de juin a été faite avec les éléments en notre possession, en effet, nous n'étions pas les organisateurs.

Ceci a eu des conséquences, car la mandature que je préside a été tenue pour responsable de la non délivrance des documents en temps et en heure pour l'assemblée générale de Décembre 2016. Pourtant ces documents étaient, du moins je l'ai pensé naïvement, en possession de tous et ce depuis longtemps.

Ainsi, des réclamations ont été faites auprès de la FFJDA le matin même de l'Assemblée Générale ce qui nous a obligés à la repousser à une date ultérieure. Cette situation a été pénalisante pour le fonctionnement de notre ligue car elle nous a coûté du temps et de l'argent. Cependant, cela a permis que tous les clubs soient destinataires officiellement de toutes les informations inhérentes au fonctionnement de la ligue et a permis à tout le monde de s'exprimer.

En janvier 2017, avec l'assistance de monsieur Jean-Jacques MOUNIER, l'assemblée générale a été faite et la situation administrative de la ligue régularisée. Le procès verbal est joint à la convocation de cette assemblée.

Le comité directeur s'est réuni fin juillet 2016 pour rédiger l'organigramme de la ligue en fonction des compétences et des dispositions de chacun à y figurer.

Nous l'avons modifié et validé le 29 avril dernier en comité directeur.

Il sera ajusté régulièrement en comité directeur. Il est en ligne sur le site de la Ligue.

Vous pourrez constater, que la nomination du coordonnateur de l'Equipe Technique Régionale est en cours par les instances fédérales et du ministère de la jeunesse et des sports par son directeur régional.

Lors de l'assemblée générale de janvier, vous avez validé la création d'un emploi de conseiller technique fédéral à temps plein que nous vous avons proposé. Après réflexion, nous avons fait un appel d'offre au niveau national pour un mi-temps qui nous semble plus raisonnable, compte tenu de la situation financière.

Suite à cet appel a candidature, nous n'avons reçu qu'une seule candidature, celle d'Yves CAMUZET que nous avons engagé au 1<sup>er</sup> février 2017. Il était déjà bénévole sur le poste et cela n'a été qu'une continuité.

**D'un point de vue sportif,** le calendrier a été fait tard dans la saison et ce pour deux raisons : la défaillance de notre conseiller technique au plus mauvais des moments et une absence d'accès à l'extranet fédéral. Du coup pour nous une impossibilité d'harmoniser le calendrier avec le calendrier national.

Une conséquence directe de cet état de fait se situe dans la réservation des gymnases pour les différents événements : celle-ci n'a pu être optimisée et a entraîné des choix par défaut notamment pour l'organisation des championnats de Corse.

La liste des personnes qui devaient entrer au pôle espoirs nous a été communiquée quelques jours seulement avant le début du stage organisé par le CSJC, celui-ci se situant dans un contexte particulier car c'est le moment de l'année où parents, entraîneurs et équipe dirigeante sont présents afin d'informer et d'échanger. Moment crucial du début de saison et moment choisi par un ancien cadre pour délivrer un message dénigrant la nouvelle équipe mise en place. Je vous laisse juge de l'opportunité d'une telle action.

Sur le plan sportif, un bilan détaillé vous sera fait par les responsables de commissions. Par ma part, je souhaite féliciter Léa Carrière du Judo Jujitsu Club de Lucciana pour son titre de vice-championne de France Cadette 2017 en moins de 70kg

### **D'un point de vue financier,**

Nous avons trouvé une ligue en situation financière catastrophique, environ 200 000 € en septembre 2016 après avoir fait le point.

Patricia MAESTRACCI vous fera le détail tout de même, je souhaite vous dire que nous avons réglé l'ensemble de nos factures cette année. Il nous reste la dette au CSJC qui est au 31 décembre 2016 à 102 000 € et aujourd'hui sous la barre des 100 000€. La rigueur dans la gestion financière restera de mise tout au long de cette olympiade.

### **Sur le fonctionnement de la ligue,**

Même si l'ensemble des techniciens ont œuvré pour que l'année de transition se déroule bien, je tiens à féliciter particulièrement monsieur Charles MURATI, vice-président en charge de la culture judo pour l'organisation de la cérémonie des vœux de cette année et qui prendra de l'ampleur la saison qui s'annonce. Il a su réunir beaucoup de ceinture noire pour ce moment de convivialité.

Cette année nous avons récompensé certains d'entre nous. Nous attendons vos propositions de nomination que nous étudierons avec le plus grand intérêt.

Malgré tous les ennuis, que nous avons supporté, la ligue Corse de Judo, que nous formons tous ensemble, montre une progression en termes de licence. Le développement de nos clubs passe par la fidélisation de nos adhérents et au recrutement de nouveaux.

Pour cela, j'ai souhaité organiser des assises du judo corse sur une après midi afin de discuter tous ensemble de l'avenir. Je pense que une marge pour faire évoluer le judo Corse mais aussi le judo Français.

Nous savons aussi, que la population de nos enseignants est insuffisante et vieillissante. Pour cela, nous souhaitons mettre en place une formation diplômante. Après hésitation, entre le BPJEPS et le CQP nous avons opté, sur les conseils de monsieur Patrick LACOMBE, pour le CQP.

Moins d'heures de formation, donc moins coûteux.

La progression en licence cette année, peut aussi s'expliquer par l'activation de deux clubs qui étaient FSGT, celui d'Ile Rousse le Judo Club Ile Rousse et celui de Corte le Kodokan Corse Curtinese.

La santé de la ligue se mesure aussi par l'ouverture et la fermeture de club, un club a été ouvert sur Vescovato le « Vescovato Judo Jujitsu » qui a 38 licenciés, un club de Chambara devrait voir le jour sur Ajaccio prochainement et nous comptons la fermeture du club « Squadra Corsa Judo ».

Bien qu'aillant perdu 27 licences, le club Ajaccio Judo reste le 1<sup>er</sup> club de Corse avec 263 licences. 13 clubs sur les 32 qui composent la ligue sont en diminution de licence. La ligue s'investit au quotidien pour ses adhérents et par conséquent nous demandons à chaque président de club et son enseignant de jouer le jeu et de licencier tous ses adhérents.

Nous avons organiser le 04 juin 2017 un passage de grade technique sur Corte. Notre volonté a été de le faire en Corse pour répondre à une demande des clubs, dans un souci d'économie de temps et d'argent.

Le travail de madame Marciana JINVRESSE, secrétaire de CORG, n'est pas de tout repos. Elle a enregistré une multitude de dossier pour les grades afin de les informatiser. Chaque adhérent peut sur son dossier personnel consulter les points acquis.

Pour finir, je tiens à vous remercier toutes et tous qui œuvré activement pour le développement de notre ligue et de notre fédération.

Merci de l'attention que vous m'avez accordée.

Stéphane FIGLIE  
Président